



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU VENDREDI 17 JUIN 2016

COMMUNE DE PONCHON

Présents : Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoints**.

Bernard LECOCQ ; Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY ; Martine CANIVET ; Olivier WAUTERS ; Jocelyne LHOTTE ; Jean-Claude GIRET ; Gérard SOUFFLET, **Conseillers**.

Excusée : Claudine LEFEBVRE pouvoir à Jean-Claude GIRET.

Secrétaire de séance : Colette JOLLIVET.

Compte-rendu de la séance du jeudi 09 juin 2016 : aucune observation.

→ Remerciements de Robert JOYOT à Alain CHOTEAU pour le succès de ses négociations bancaires.



1/ AUGMENTATION DU PRIX DE L'EAU POUR CAUSE D'ASSAINISEMENT

À l'unanimité, **le conseil municipal** :

- **institue** un abonnement annuel de 30,00 € HT par branchement, qui figurera sur la facture d'eau à la ligne : Collecte - Abonnement - Part communale.
- **Décide** de percevoir 1,20 € HT / m³, représentatif de la part de PONCHON dans la construction de la station d'épuration de HERMES, et qui figurera sur la facture d'eau à la ligne : Consommation - Part ^{syndicale} *communale*.

À la majorité (12 voix contre trois : Claudine LEFEBVRE, Jean-Claude GIRET et Gérard SOUFFLET), **le conseil municipal** :

- **décide** de percevoir 1,90 € HT / m³, représentatif du remboursement des annuités d'emprunt de la commune, et qui figureront sur la facture d'eau à la ligne : Collecte - Consommation - Part communale.

Compte-tenu de l'ensemble des termes relatifs à l'installation de l'assainissement collectif, le prix de l'Eau, augmentation comprise, et pour une consommation annuelle de 120 m³, devrait être légèrement inférieure à 9,00 € TTC par m³

À l'unanimité, **le conseil municipal** :

- **décide** de ne pas instituer de pénalité pour défaut de raccordement dans les délais de 2 ans. Il considère, en effet, que l'augmentation du prix de l'Eau est une incitation suffisante, et que constituerait une pénalité le fait de payer un service dont on ne profiterait pas.

2/ FORFAIT DE CONSOMMATION DOMESTIQUE

À prévoir dans les cas de consommation animale, et dans les cas où il n'y a pas double compteur, à l'unanimité, **le conseil municipal fixe** ce forfait à 90 m³ par an.

3/ BUDGET DU PARC LACOURT

À ce point de la séance Nadège PERROTTE quitte le conseil.

Le budget est à établir dans la perspective de la vente d'un 3^{ème} lot, et pour éviter que le produit de cette vente reste bloqué à la perception :

☞ Fonctionnement :	38 300,00 €
☞ Investissement :	<u>38 300,00 €</u>
	76 600,00 €

Budget **adopté**, à l'unanimité, par **le conseil municipal**.

Mairie de PONCHON

60430 PONCHON - Téléphone : 03 44 03 31 58 - Télécopie : 03 44 03 46 17

mairie.de.ponchon@orange.fr

4/ MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Résumé de l'étude établie par le Syndicat d'Énergie, sous forme de tableau,.

Luminaire	Nombre	Armoires	Nombre
Luminaire sur PONCHON et ses Hameaux	187	Armoires en service	16
Luminaire non conformes (Mercure blanc)	67	Armoires non conformes	14
Luminaire non conformes dans la Rue des Pins	5	Armoires à changer	5
Total	72	Armoires à réparer par l'électricien de la commune	9

- Montant des travaux 72 000,00 € HT
- Montant de la subvention 40 000,00 €
- À la charge de la commune 32 000,00 €

Se posent la question des LED et la question de l'enfouissement des réseaux.

Dossier pris en main par Yannig MERLIN et Olivier WAUTERS.

5/ EXTENSION ÉLECTRIQUE DU CHEMIN DU MARSOLLET

- Montant des travaux 12 712,00 €
- Subvention 5 085,00 €
- À la charge de la commune 7 627,00 €

À l'unanimité, **le conseil municipal décide** de lancer les travaux, sous condition de remboursement par le bénéficiaire de l'extension.

6/ FEUX CLIGNOTANTS DE ROYE

- Montant des travaux 4 680,00 €
- Subvention accordée par le Département 2 106,00 €
- À la charge de la commune 2 574,00 €

Travaux remis à la fin des travaux actuels d'assainissement.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

De Claudine LEFEBVRE

1. Chemin et bas-côtés à tondre à Pierrepont.

De Alain CHOTEAU

2. Remise en état du bas du chemin de Montreuil sur Thérain.

➤ **Date présumée du prochain conseil municipal : VENDREDI 22 JUILLET 2016**